



**ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE  
PLEUDIHEN – ST HÉLEN – LA VICOMTÉ  
OUVERTURE DU LUNDI 26 FÉVRIER AU VENDREDI 8 MARS**



L'accueil de loisirs propose à tous les enfants de 3 à 12 ans (**enfant propre obligatoirement**) des activités variées (grand jeu, sortie, sport, création, ...). Afin de respecter au mieux le rythme de chaque enfant qui nous est confié, il y a 2 tranches d'âges, les 3-6 ans avec 2 groupes de vies (3-4 ans, 5-6 ans) et les 7-12 ans avec également 2 groupes de vies (7-8-9 ans, 10-11-12 ans) si possible

**MODALITÉS ADMINISTRATIVES À FAIRE À [pleudihen.jeunesse@orange.fr](mailto:pleudihen.jeunesse@orange.fr) OU DANS L'UNE DES 3 MAIRIES.**

- Si votre enfant est scolarisé à Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté ou fréquente déjà l'accueil de loisirs extrascolaire (vacances scolaires) ou / et périscolaire (mercredis scolaires), merci de remplir uniquement la fiche de présence.
- Si c'est une première présence pour l'année scolaire en cours, merci de remplir la fiche de renseignements + la fiche de présence.

**INSCRIPTION / DÉSISTEMENT.**

- Dernier délai d'inscription : **Mercredi 14 février**.
- Si désistement après le mercredi 14 février : Un certificat médical sera exigé dans les 48h pour ne pas être facturé.

**ORGANISATION.**

- Accueil + et accueil du matin : Pleudihen (école publique) ou Saint-Hélen (école publique).
- Journée : Pleudihen (le transfert des enfants en car entre les communes sera assurée par l'organisation sans frais supplémentaires pour les familles).
- Accueil et accueil + du soir : Vous reprendrez votre enfant sur le site ou vous l'avez déposé le matin (1 seul site pour toute la durée des vacances).

**HORAIRES.**

HORAIRES À PLEUDIHEN					
<b>ACCUEIL +</b>	7h30 – 9h / 17h15 – 18h45	<b>ACCUEIL</b>	9h – 9h15 / 17h – 17h15	<b>JOURNÉE</b>	9h15 – 17h (avec repas et goûter)

HORAIRES À SAINT-HÉLEN			
<b>ACCUEIL +</b>	7h30 – 9h / 17h15 – 18h45	<b>ACCUEIL</b>	9h – 9h15 / 17h – 17h15

**TARIFS.**

	QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL + LE CRÉNEAU	ENFANT HABITANT À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ		ENFANT N'HABITANT PAS À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ	
			JOURNÉE	SEMAINE DE 5 JOURS	JOURNÉE	SEMAINE DE 5 JOURS
<b>BARÈME A</b>	0 € A 575 €	1.00 €	8.55 €	38.25 €	11.45 €	51.30 €
<b>BARÈME B</b>	576 € A 700 €	1.15 €	11.45 €	51.30 €	12.60 €	56.50 €
<b>BARÈME C</b>	701 € A 900 €	1.20 €	12.65 €	56.70 €	13.90 €	62.30 €
<b>BARÈME D</b>	901 € A 1100 €	1.25 €	13.65 €	61.20 €	15.00 €	67.30 €
<b>BARÈME E</b>	1101 € ET +	1.35 €	14.85 €	66.60 €	16.35 €	73.35 €

**FACTURATION.**

- Montant financier envoyé par courriel ou par courrier postal (si pas de courriel) à la famille à la fin de la période.
- Lieu de paiement = Dans l'une des 3 mairies (Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté).
- Mode de paiement = Chèque bancaire (mettre à l'ordre du trésor public), chèque CESU, chèque vacances ANCV ou numéraire (uniquement à la mairie de Pleudihen - Merci de faire l'appoint).
- Délai de paiement = 10 jours à réception du montant financier (facture acquittée sur demande).

**INFORMATIONS DIVERSES.**

- Pour le 3ème enfant inscrit d'une même famille, même présence (accueil + et / ou journée) sur la totalité de la période = - 50 %.
- En absence de connaissance du quotient familial, le barème E sera appliqué.
- En cas de retard à 18h45, le créneau garderie de votre barème sera multiplié par 5 à chaque ¼ d'heure entamé.
- Interdiction d'apporter des jouets et / ou des objets de valeur pour éviter : Vols, pertes, disputes, détériorations, ...

**RENSEIGNEMENTS.**

- Mairie de Pleudihen : José Escanez au 02.96.83.20.20. – 06.68.19.26.42. – [pleudihen.jeunesse@orange.fr](mailto:pleudihen.jeunesse@orange.fr)
- Mairie de Saint-Hélen : 02.96.83.21.55. / Mairie de La Vicomté : 02.96.83.21.41.